



BIENVENUE !

AU
FESTIVAL

ideklic

9, 10, 11 et 12
JUILLET 2025

A propos de nous

Ideklic, c'est une double programmation de spectacles et d'ateliers

Contact

 03 84 42 00 28

 www.ideklic.fr

 admin202313@orange.fr

Venir avec son groupe

Comment préparer sa visite ?
Infos pratiques



35^{ème} Festival pour l'enfance et la jeunesse
MOIRANS-EN-MONTAGNE (JURA)

Vivez une expérience réussie avec votre groupe

Une expérience réussie avec son groupe, c'est une bonne préparation de sa venue.

Vous retrouverez dans cette brochure toutes les informations pratiques nécessaires pour organiser vos journées Idéklic et préparer votre séjour en toute sérénité.

SOMMAIRE

- p.1** Quelques chiffres et les thèmes 2025
- p.2** Mode Opératoire
- p.3** Conseils généraux
- p.4** Conseils pratiques
- p.5** Le fonctionnement des ateliers
- p.7** Le fonctionnement des spectacles, concerts et expositions
- p.9** Réserver sa venue à Idéklic
- p.10** Contact utile, restauration et hébergements
- p.11** Plan de Moirans en Montagne

Annexe 1 : programmations 2025

Annexe 2 : fiche d'inscription

Annexe 3 : conditions générales et particulières

1

Quelques chiffres ?

Les dates : **du 9 au 12 juillet 2025** (4 jours)

Le lieu : à Moirans en Montagne (39)

- 17 spectacles
- 60 représentations de formes et durées différentes, gratuites pour certaines dont de nombreux concerts gratuits, des expositions et conférences
- 40 ateliers de pratiques arts/sciences/sports/environnement, de durées différentes pour différents âges.

LES THEMES DE L'ANNEE

- **Les animaux et nous ...**
- **Drôles d'histoires !**

Vous trouverez le programme du festival sur le site mi-février.

2

Mode opératoire

- 1 - Pré-réserver dès que possible sa venue auprès de l'administration pour 1, 2, 3 ou 4 journées au festival
- 2 - Définir ses contraintes (temps de trajet, volume du groupe à répartir, nombre d'accompagnateurs nécessaires...)
- 3 - MI FEVRIER : Choisir spectacle(s) et ateliers en veillant au lieu des activités (site 1 ou 2)
- 4 - Proposer une répartition du groupe dans les ateliers ou les spectacles, par groupe de 6 maximum et le revoir avec l'administration
- 5 - Remplir la fiche d'inscription
- 6 - Envoyer sa demande et attendre la validation

Voici quelques-unes de nos contraintes :

- Le nombre de places restantes dans l'atelier et le spectacle est elle atteinte?
- Le temps de trajet entre 2 sites permet il de passer facilement d'un atelier/spectacle à un autre ?
- Le nombre d'accompagnateurs est il suffisant pour encadrer le groupe ? etc.

3 Conseils généraux

Les ateliers, spectacles et concerts sont répartis sur les 2 sites du festival, à l'exception de quelques propositions à 3 kms de Moirans en Montagne, à Villards d'Héria (site 3)

- Le site 1 se trouve au centre ville de Moirans en Montagne (de la mairie-hôtel de ville, jusqu'au Musée du jouet)
- Le site 2 : Gymnase, Halle des sports et sites naturels un peu plus loin, à 15 mn à pied du centre ville

Une navette gratuite (capacité de 30 places) permet d'aller du Musée du jouet au site 2 en continu (sauf entre 12h30 et 13h30)

Un POINT INFO indépendant et un accueil groupes spécial sont situés à côté de la billetterie place de la mairie.

4 Conseils pratiques

ETUDIER LES PROGRAMMATIONS

Prendre le temps de bien regarder à l'avance la liste, l'âge minimum, la jauge et le lieu des ateliers et des spectacles/concerts.

PREVOIR ET ORGANISER

Choisir des ateliers (et des spectacles) sur le même site le matin ou l'après-midi pour ne pas perdre de temps en déplacements inutiles entre 2 ateliers et 2 sites.

REPARTIR

En fonction du nombre d'enfants accueillis dans un atelier et du temps de l'activité : répartir le groupe dans des ateliers proches. Pour les spectacles, la plupart du temps un groupe de taille moyenne peut entrer entièrement : à voir avec l'administration.

ARRIVER IMPERATIVEMENT ½ HEURE AVANT LE DEBUT DES ACTIVITES DU JOUR

Car le/la responsable de groupe doit se rendre à la billetterie place de la mairie pour récupérer les billets de spectacles et les badges ateliers des enfants (petit clé à porter au poignet).

N.B. Les accompagnateurs restent responsables des enfants pendant le fonctionnement des activités.

5 Le fonctionnement des ateliers

* **Les horaires** : tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 16h (une seule exception : atelier cirque (voir programme))

* **La durée** : elle est variable selon les ateliers, d'une vingtaine de minutes à 2 heures pour de rares ateliers. **Les ateliers de 1h ou 2h doivent être réservés à l'avance. Pour tous les autres ateliers, l'accès est permanent.** Un symbole indique les ateliers réservables.

* **L'accès aux ateliers** : Pour accéder aux 40 ateliers, réservables ou non, **il faut acheter un badge journalier ou un forfait 4 jours et récupérer ce badge en forme de clé à la billetterie de Moirans.** Les enfants l'attachent au poignet. **Ce badge ouvre l'accès à tous les ateliers.**

* **Les réservations.** Elles se font sur la feuille d'inscription jointe.

6



Ateliers Boutons

Biathlon



LE BADGE ATELIER



Eveil au violon



7



8

Le fonctionnement des spectacles et concerts

Les concerts (soir et journée) sont tous gratuits, comme un certain nombre de spectacles, les expositions et les conférences.

Les spectacles payants sont à réserver, après discussion avec l'administration du festival, sur la fiche d'inscription/réservation.

Les tarifs groupe

Les groupes doivent prendre contact avec l'administration Idéklic au 03 84 42 00 28 (tarifs privilégiés pour les groupes en fonction du programme choisi pour la journée ou le séjour)

N.B. Tarif spécial pour les groupes de Terre d'émeraude Communauté

Les horaires de la billetterie sur place

Les billetteries (spectacles et ateliers) se trouvent place de la mairie (Hotel de ville) au centre de Moirans en Montagne. Elles sont ouvertes :

- le mardi 8 juillet de 16h à 19h
- tous les jours du festival de 9h à 17h

9 Réserver sa venue à Idéklic

Après avoir pris connaissance des conditions générales de vente aux groupes (en annexe), des informations diverses, infos pratiques et des programmations en annexe, le/la responsable de groupe :

- **remplir la fiche de réservation** et la renvoyer à l'administrateur,
- **envoyer en complément le planning journée de son groupe** (sur papier libre)

Ce projet sera étudié par l'administrateur et la présidente ; il est, soit accepté en fonction de la faisabilité (nombre de places disponibles, horaires etc), soit rediscuté.

Les billets de spectacles seront réservés dès réception du paiement en totalité. Les badges ateliers et billets seront à retirer aux billetteries (accueil groupes) le jour de la venue du groupe.

Infos pratiques

Site internet Idéklic : <https://www.ideklic.fr>

Accueil groupes :

- Billetteries Place de la mairie (Hôtel de ville) de Moirans en Montagne (voir plan)
- Bureau de l'administration : Ecole primaire (rue Anatole France) 1er étage gauche.

10 Contacts utile

Sergio Fernandes

Administration

03 84 42 00 28

admin202313@orange.fr

Dominique Lacroix

Présidente

Responsable ateliers

06 63 56 18 65

dlacroix1@orange.fr

Restauration Voir ideklic.fr

- La resto Idéklic fonctionne dans la cour de l'école primaire de 11h30 à 14h et le soir à partir de 19h
- La guinguette est ouverte toute la journée dans la cour de l'école et propose des sandwiches, petit snack et boissons
- Des gaufres sont proposées l'après-midi (goûter) à côté de la Resto
- Des espaces verts pour pique-nique sont accessibles à côté du Musée et de la médiathèque (site 1, à côté de l'amphithéâtre), et vers la cité scolaire, gymnase, halle des sports (site 2) ainsi qu'à Villards d'Héria (site gallo-romain)

Hébergement Voir ideklic.fr

- un camping est installé à l'entrée de Moirans
54 Avenue de Saint-Claude
39260 Moirans en Montagne
info@campinglapetitemontagne.com
Tél : 03 84 42 34 98
- Office du tourisme
Tél. : 03 84 42 31 57
contact@terredemeraudetourisme.fr



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUX GROUPES

Article 1 : Acceptation des Conditions générales

La validation de votre commande vaut acceptation des Conditions Générales de Vente et représente la preuve des transactions passées par vous-même avec Idéklic.

Article 2 : Remboursement et échange

Aucun remboursement des billets spectacle ne sera effectué, même en cas de perte, de vol, ou non utilisé par le client.. Un avoir valable pour l'édition suivante du Festival sera édité. Les places réservées ne peuvent être pas échangées. La revente des badges et des places réservées est évidemment interdite. Le badge devra être présenté à l'entrée des ateliers.

La direction peut devoir modifier des horaires, lieux ou programmes en cas de conditions climatiques particulières ou d'autres contraintes de technique ou de personnes.

Article 3: Droit de rétractation

Conformément à l'article L. 121-20-4 du Code de la Consommation, le client ne bénéficie pas d'un droit de rétractation pour les commandes de billets de festival. Toute commande est alors juridiquement considérée comme ferme et définitive.

Article 4 : Tarifs

Un tarif spécial groupes est accordé après choix des activités et validation de l'administrateur. Les prix des activités sont indiqués TTC.

Un seul mode de réservation est proposé : via la fiche de renseignements décrite disponible sur le site internet www.ideklic.fr,

Les billets, réservations et badges demeurent la propriété d'Idéklic jusqu'à encaissement complet et définitif de la facture par l'association.

Article 5 : Réservation

La réservation pour les groupes est ouverte à compter 15 avril 2024

Les groupes doivent télécharger et compléter la fiche de renseignements mise en ligne sur le site internet :

www.ideklic.fr - [page infos pratiques - infos spéciales groupes.](#)

Après confirmation de votre inscription par nos équipes, vous devez procéder au règlement de votre réservation en totalité (100%).

Disponibilité :

La réservation des activités s'effectue en fonction des places disponibles. La fiche de renseignements est un souhait de réservation. La commande n'est définitive qu'une fois le paiement effectué. Idéklic ne peut être tenu responsable des erreurs commises par l'acheteur lors de sa commande.

Paiement :

Par chèque bancaire, ou par virement bancaire. Les règlements en espèces ne sont pas acceptés. Le paiement par chèque ou virement bancaire correspond à un achat ferme à réception de votre paiement. Dans l'attente, les places réservées reste disponible à l'achat par un tiers

Obtention des billets :

Vous pouvez retirer vos badges à l'accueil du Festival, place de la mairie de Moirans en Montagne.

Article 6 : Données personnelles et droit à l'image :

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Ce droit peut être exercé en nous écrivant à l'adresse de l'association Idéklic.